



## **DOSSIER DE PRESSE**

**Conférence de presse du 28 mars 2003**

**Rapport sur la Prospective économique et  
démographique en Languedoc-Roussillon - 2015**

## Mieux anticiper les évolutions démographiques et économiques en Languedoc-Roussillon pour mieux les gérer .

- **Le Languedoc-Roussillon a connu la 2<sup>ème</sup> plus forte croissance démographique française entre 1962 et 1999**

La croissance démographique a en effet été de **1,1% en moyenne sur la période 1962-1999, plaçant la région Languedoc-Roussillon au second rang des régions françaises.**

Cette croissance démographique est **due à plus de 90 % aux migrations : jeunes, actifs et retraités** viennent en masse dans la région. Ces migrations proviennent pour 2/3 d'entre elles des régions périphériques au Languedoc-Roussillon et témoignent de **l'attractivité de la région.**

**Le rythme de croissance démographique a ralenti depuis le début des années 1990 : 0,90% entre 1990 et 1999 en Languedoc-Roussillon contre 1,1% sur la période 1975-1990. Ce rythme de croissance reste cependant élevé ( 2,5 fois la moyenne nationale ) et au recensement de 1999, le Languedoc-Roussillon comptait 2 295 600 habitants.**

- **La croissance démographique, même ralentie, continuera à être forte : entre +170 000 et +310 000 habitants d'ici 2015 pour la région Languedoc-Roussillon**

La population de la région Languedoc-Roussillon **continuera à augmenter d'ici 2015.**

**Le rythme de croissance pourrait cependant être ralenti** par rapport aux décennies précédentes, notamment en raison d'une **hausse du coût du foncier.**

Le rapport dégage **trois scénarii de croissance** de la population en fonction de l'évolution du solde migratoire (solde migratoire stable par rapport aux années précédentes, solde migratoire diminuant légèrement ou diminuant fortement).

**La population augmentera dans tous les cas, l'estimation variant selon les scénarii entre +170 000 habitants (7,4% de la population actuelle) et + 310 000 habitants (13,5% de la population actuelle) d'ici 2015.**

- **L'arrivée massive de nouveaux habitants nécessitera davantage de logements, de formation professionnelle et de services collectifs.**

Au niveau du logement, **11 000 à 15 000 résidences principales** devront être construites d'ici 2015, ainsi que **2000 à 2600 logements sociaux chaque année.**

**Concernant le marché du travail,** des formations adaptées seront nécessaires afin d'adapter la main d'œuvre aux besoins régionaux. **Les pénuries sectorielles** devront être évitées, comme par exemple les médecins en zone rurale.

**Le renforcement des équipements en services collectifs** entraînera une augmentation des charges des collectivités locales, alors même que les communes du Languedoc-Roussillon sont fortement endettées : **l'effort de désendettement des collectivités locales devra être poursuivi dans un contexte de contraintes fortes sur les ressources.**

- **La solidarité vis-à-vis des personnes âgées et l'insertion des jeunes devront être renforcées.**

**Les personnes âgées de plus de 60 ans** seront de plus en plus nombreuses : la région comptera **entre + 197 000 et + 227 000 personnes de plus de 60 ans d'ici 2015. La solidarité vis-à-vis des personnes âgées** devra être renforcée, notamment pour les **personnes âgées dépendantes**, dont le nombre pourrait passer de **26 000 à 41 000 d'ici 2015.**

**Pour les jeunes, l'avenir des 13 000 élèves supplémentaires à scolariser** dans les écoles, collèges et lycées d'ici 2015 devra être assuré par la construction d'équipements. Un effort particulier de formation devra être réalisé pour garantir leur **insertion sur le marché du travail.**

## Fiche n°1 : Les trois scénarii de croissance à horizon 2015

La croissance démographique dépend du **solde naturel** (nombre de naissances moins nombre de décès) et **du solde migratoire** (nombre d'arrivées moins nombre de départs d'habitants). Le solde naturel étant considéré comme stable et relativement faible sur longue période, seul le solde migratoire contribue à la dynamique démographique régionale.

Le solde migratoire pourrait diminuer dans les quinze prochaines années en raison d'une moindre attractivité, due notamment à **l'élévation du coût du foncier** : c'est ce qui s'est passé dans la région PACA dans les années 1990, notamment dans les Alpes-Maritimes.

Trois scénarii, plus ou moins optimistes quand aux prévisions de solde migratoire, sont ainsi présentés :

- scénario H1 : solde migratoire diminué d'un quart par rapport à la tendance 1975-1999
- scénario H2 : solde migratoire diminué de la moitié par rapport à la tendance 1975-1999
- scénario H3 : solde migratoire stable par rapport aux années 1990

Les résultats sont les suivants pour **la région Languedoc-Roussillon** :

	Scénario H1	Scénario H2	Scénario H3
Nombre d'habitants supplémentaires	+ 268 300	+ 170 000	+ 309 800
Rythme annuel de progression en %	+ 0,73 %	+ 0,47 %	+ 0,84%

Les résultats ont également été déclinés **par département** :

	Nombre d'habitants supplémentaires selon les scénarii
Aude	+ 5000 à + 15 700
Gard	+ 45 000 à + 52 800
Hérault	+ 101 200 à + 190 600
Lozère	- 2700 à + 2000
Pyrénées-Orientales	+ 21 500 à + 48 700

## Fiche n°2 : La structure par âge de la population et ses conséquences

Les trois scénarii postulent un fort accroissement de la population âgée de plus de 60 ans : le Languedoc-Roussillon pourrait compter **entre plus 162 500 et plus 226 700 personnes de plus de 60 ans d'ici 2015**.

	Scénario H1	Scénario H2	Scénario H3
Evolution en rythme annuel moyen des plus de 60 ans	+ 2,02 %	+ 1,70 %	+ 2,28 %
Evolution en rythme annuel moyen de l'ensemble de la population	+ 0,73 %	+ 0,47 %	+ 0,84 %

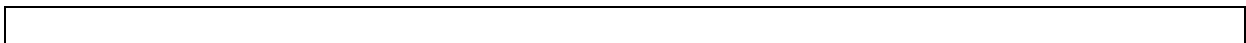
Cette modification de la structure de la population au profit des personnes les plus âgées aura des conséquences en termes de **prise en charge de la dépendance** : le nombre de personnes en situation de dépendance pourrait augmenter de 60 %, passant de 26 000 à 41 000 personnes.

Les personnes dépendantes résidant davantage dans des espaces ruraux, les départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de la Lozère risquent de connaître des tensions financières au niveau de la prise en charge du risque dépendance.

**De fortes tensions devraient se manifester au niveau de l'offre de soins** : le départ à la retraite de nombreux médecins et les effets différés du numerus clausus conduiront à une diminution du nombre de médecins, notamment en zone rurale.

A l'autre bout de la population, le nombre d'élèves en âge d'être scolarisés augmentera fortement : **plus 13 000 élèves d'ici 2015 dans les écoles, collèges et lycées**. Cette augmentation devra être conciliée avec le départ à la retraite de nombreux personnels enseignants : **40% des enseignants actuels du secondaire seront à la retraite en 2015**.

L'arrivée de ces classes d'âge jeune nécessitera également de forts investissements en termes de **formation professionnelle** : un effort de qualification de la population active devra être réalisé, tant pour répondre au vieillissement de la population d'une part que pour permettre à ces jeunes de se positionner et d'éviter les effets d'éviction d'autre part.



### Fiche n°3 : Les besoins collectifs à horizon 2015

**Les besoins en logements** seront importants, tant en raison de la croissance démographique que de l'évolution des modes de vie ( hausse de la décohabitation, baisse de la taille des ménages) : entre **12 000 et 15 000 résidences principales** devront être construites d'ici 2015.

La situation est particulièrement tendue pour les logements sociaux, dont la proportion en Languedoc-Roussillon est faible : **2000 à 2600 logements sociaux** devront être construits chaque année d'ici 2020.

Concernant **les infrastructures de transport**, les grands dossiers sont déjà à l'étude et l'enjeu consistera à maintenir l'investissement public à un haut niveau.

La maîtrise de **l'occupation du sol** devra être améliorée : actuellement, 1 habitant sur 6 en Languedoc-Roussillon réside dans une zone inondable. La mise en place des **Plans de Prévention des Risques Inondations**, fortement accélérée depuis 2000, devra être poursuivie.

**L'endettement des collectivités locales** donne des marges limitées : en Languedoc-Roussillon, il faudrait 0,8 à 1,4 années de produits de fonctionnement pour rembourser la dette des communes, contre 0,6 année en moyenne nationale. **Un effet de ciseau** est prévisible entre des ressources relativement stables et des charges en augmentation constante.

**Le GSTAT**, Groupement de la Statistique Publique Languedoc-Roussillon, créé en 1994, organise la collaboration de services de l'Etat pour **valoriser et développer la diffusion des données statistiques publiques**.

Le GSTAT publie un document annuel intitulé « **L'année économique et sociale en Languedoc-Roussillon** » auquel s'ajoutent différentes publications réalisées à la demande de M. le Préfet de Région.

Ainsi, **en janvier 2003**, le GSTAT, en collaboration avec la Trésorerie générale de la Région, la Direction des Services Fiscaux de l'Hérault et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, a publié le rapport sur « **La prospective démographique et économique en Languedoc-Roussillon-2015** ». **Le rapport a été mis en ligne et est intégralement consultable sur le site Internet de la Préfecture de région : [www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr)**

En 2003, le GSTAT publiera également **un catalogue recensant l'ensemble des études réalisées par les différents services de l'Etat** afin d'en faciliter l'accès au plus large public.